AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE CENTRE-VAL DE LOIRE

[AIDES AUX INVESTISSEMENTS]

AGRICULTEURS

FINANCEZ VOS INVESTISSEMENTS

dans le cadre du PCAE

du 22/11/2021 au 28/01/2022

Prenez contact avec votre Chambre d'agriculture pour connaître les modalités de mise en oeuvre

Investissements de plus de 10 000 € dans la limite de 130 000 € HT

Subvention de 30 à 40 % ou 50 %

pour un Jeune Agriculteur ou une exploitation AB

ÉLIGIBLES, SI VOTRE SIÈGE SOCIAL EST EN CENTRE-VAL DE LOIRE ET SI VOUS ÊTES :

- JA ou une société qui comprend un JA
- ou certifié en Agriculture Biologique (y compris conversion)
- ou engagé dans une MAEC
- ou certifié en HVE
- ou engagé dans un groupes (DEPHY, GIEE, « 30 000 », PEI, membre ferme pilote Herbe & Fourrages)
- ou vous avez réalisé un diagnostic CAP2ER niveau 2 ou un diagnostic Diaterre
- ou engagé dans un des signes officiels de qualité suivants : label rouge, AOC, AOP, IGP, STG (hors filière viti vinicole)
- ou adhérent d'un GDA ou Contrat de prestation Chambre d'agriculture sur les thèmes suivants : AB, Biodiversité, Désherbage mécanique, Autonomie protéique, Fertilité des sols
- ou adhérent au Code Mutuel des Bonnes Pratiques en élevage caprin
- pour la filière Horti-Pépi, adhésion obligatoire au CDHR Centre-Val de Loire

INVESTISSEMENTS ÉLIGIBLES

Matériels relevant de :

- la pénibilité au travail
- l'autonomie des exploitations
- la compétitivité
- le bien-être animal
- la protection sanitaire

Et frais généraux liés aux investissements dans la limite de 10% du montant éligible.

Dossier à déposer auprès de votre DDT

VOS CONTACTS EN CHAMBRE D'AGRICULTURE

CHER	Capucine PICHOT 02 48 23 04 00 (accueil)
EURE-ET-LOIR	Maëlle GAUDIN 02 37 24 45 37
INDRE	Caroline GODARD 02 54 61 61 41 Laura BARBONNAIS Louis THOMAS 02 54 61 61 54
INDRE-ET-LOIRE	Marie PORTHEAU - ABC 02 47 48 37 38
LOIR-ET-CHER	Marie RICHARD et Hélène BIRAUD 02 54 55 20 00
LOIRET	Delphine MAMES 02 38 71 95 21